

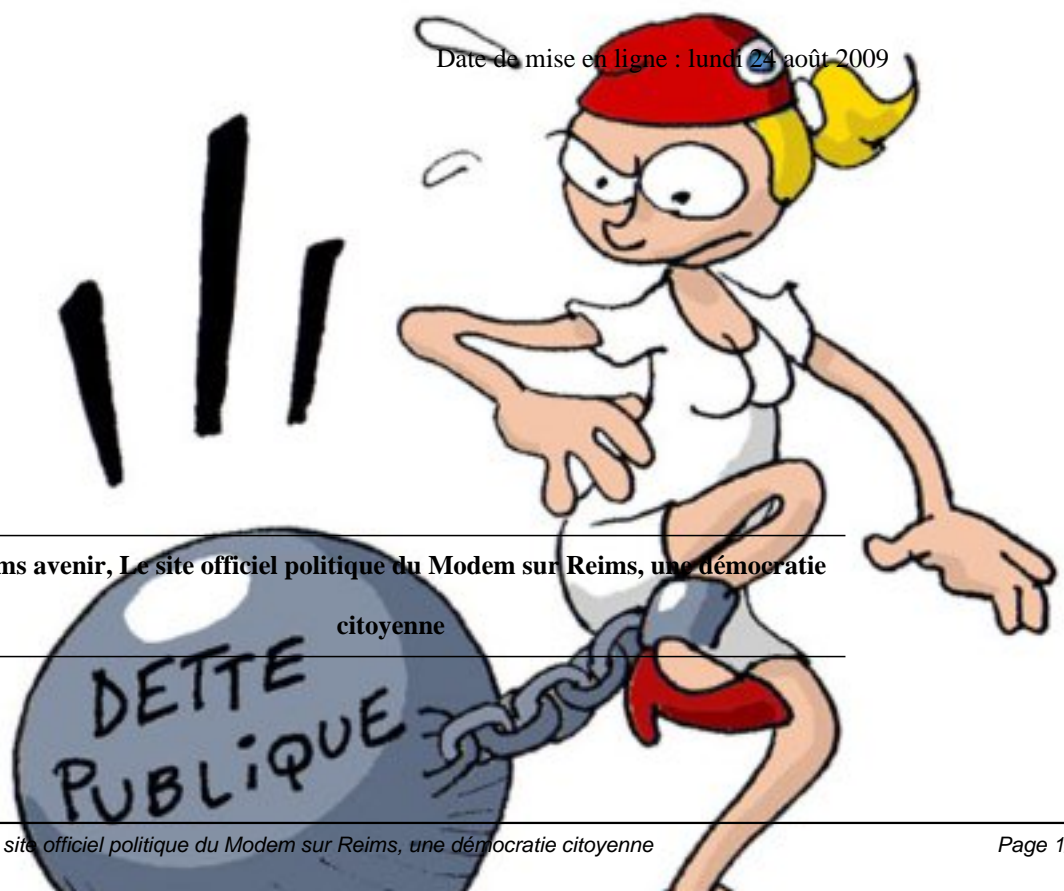
Extrait du Reims avenir, Le site officiel politique du Modem sur Reims, une démocratie  
citoyenne  
<http://www.reimsavenir.fr>

# Dette publique : la maison brûle !

- navigation - Humeurs -

Date de mise en ligne : lundi 24 août 2009

Reims avenir, Le site officiel politique du Modem sur Reims, une démocratie  
citoyenne



Au premier semestre 2009, **la dette publique atteint 86 milliards d'euros contre 32.8 milliards en juin 2008**. Un résultat qui s'explique par une chute des recettes (-39 milliards), une hausse des dépenses (+ 7 milliards) et par une envolée du déficit des comptes spéciaux (+ 8 milliards). Ainsi fin 2009, le passif culminerait à 77% du PIB alors que le pacte de stabilité européen le limite à 60% ! Si la crise explique une partie de ce bilan, nous subissons le coût de 30 années de dérives budgétaires ininterrompues :

- **NICHES FISCALES** : elles représentent un manque à gagner de 73 milliards d'euros. Or, comme l'a souligné la mission d'information parlementaire en 2008, l'efficacité économique des défiscalisations n'a jamais été prouvée !
- **PAQUET FISCAL** : voté en août 2007, il représente un manque à gagner de 13 milliards d'euros par an. Composante de ce dispositif, le BOUCLIER FISCAL a notamment permis à 834 contribuables de percevoir un remboursement moyen de 368.000Euros ! De fait, les recettes issues de l'ISF diminuent de 0.7 milliards d'euros.
- **LOGEMENT DE FONCTION** : selon l'Inspection générale des finances, leur valeur locative représenterait 1.4 milliards d'euros contre seulement 30 millions perçus par l'Etat...

Cet inventaire, non exhaustif, démontre que la crise ne peut expliquer l'ampleur du déficit (le plan de relance étant estimé à 6.3 milliards d'euros et le prêt accordé au secteur automobile à 6.25 milliards).

En définitive, comme le rappelait le Président de la république en 2007 : « *la maîtrise de nos finances publiques est un impératif moral autant que financier* ». Gageons que ce principe soit enfin accompagné d'actes dans les faits, et que le Parlement inscrira dans la Constitution cette proposition de **François Bayrou** : « *interdiction de présenter un budget de fonctionnement en déficit* ». Mais pour l'heure, nous pouvons ajouter 1.5 milliards d'euros de manque à gagner : soit le coût de l'instauration de la TVA à 5.5% dans la restauration, le tout dans un climat de doute puisque que 51% des Français estiment que la France ne sortira pas de la récession avant 2010.

Jacques Douadi, Président du MoDem de la Marne

Emmanuel Molinatti, Président des Jeunes Démocrates de la Marne